Chantier n°2.5 – Accompagner les établissements dans leurs projets « Enseigner à produire autrement » et former les personnels

Objectif général

Le plan « Enseigner à produire autrement » porté par le ministère de l'agriculture prévoit les axes de travail suivants :

- Rénover les référentiels de diplômes et les pratiques pédagogiques (chantier n°2.3),
- Impulser la mise en œuvre de programmes régionaux « Enseigner à produire autrement », s'intégrant dans le programme plus global « Produire autrement » de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), par l'animation et la coordination de projets dans l'ensemble des établissements de la région, notamment par la mobilisation des exploitations et ateliers technologiques (chantier n°2.4).

Dans ce cadre, il est important de pouvoir accompagner les établissements dans l'émergence et la mise en œuvre de leur projet « Enseigner à produire autrement », ainsi que de les sensibiliser et former à ces évolutions des pratiques professionnelles et éducatives (en coordination avec le chantier n°1.3 « Sensibiliser et former les agents du ministère et les opérateurs »).

<u>Pilote ministère</u>: DGER (Mission d'Appui au pilotage et aux Affaires Transversales- MAPAT), en lien avec toutes les sous-directions et l'Inspection de l'enseignement agricole)

<u>Opérateurs associés</u>: **École** Nationale de Formation Agronomique-ENFA, SupAgro Dijon, autres établissements nationaux d'appui et d'enseignement supérieur agricole

<u>Indicateur de résultat</u>: nombre d'agents de l'enseignement agricole formés sur les thématiques « produire autrement » et « enseigner à produire autrement ».

Action 1 : mobiliser la communauté de l'enseignement agricole par le biais d'un séminaire fondateur ouvert à tous les directeurs d'établissement, accompagnés des directeurs d'exploitation, et d'un enseignant ou formateur. ACHEVEE

Un séminaire fondateur réunissant 450 représentants de l'appareil de formation agricole s'est déroulé, dans la continuité de la journée « Produisons Autrement Acte 2 », à la Maison de l'UNESCO, le 3 avril 2014, en présence du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Principe de l'action:

Ce séminaire a permis au Ministre de présenter les objectifs qu'il assigne à l'enseignement agricole pour réussir la transition vers une agriculture doublement performante. En clôture de cette journée, la directrice générale de l'enseignement et de la recherche du ministère a présenté le plan d'action « Enseigner à Produire Autrement », qui constitue dorénavant l'outil de référence pour l'ensemble de l'enseignement agricole.

Ce séminaire a également permis de constituer une dynamique puisqu'il a mis en présence et en interaction tous les acteurs concernés.

Calendrier de réalisation :

Date	Réalisé le 3 avril 2014
Étape	séminaire de lancement du plan d'action

<u>Indicateurs de suivi/réalisation</u>: 450 participants, programme du séminaire

Action 2 : identifier et former un réseau de référents régionaux ACHEVEE

<u>Groupe de pilotage de l'action</u>: DGER (Mission d'Appui au pilotage et aux Affaires Transversales-MAPAT en lien avec toutes les sous-directions et l'Inspection de l'enseignement agricole)

<u>Opérateurs associés</u>: Ecole Nationale de Formation Agronomique-ENFA, SupAgro Dijon, autres établissements nationaux d'appui et d'enseignement supérieur agricole

Représentants du niveau régional : chef de service régional de la formation et du développement, délégué régional de la formation continue, chargé de mission animation et développement des territoires...

<u>Principe de l'action</u>: l'objectif est de disposer d'un réseau d'acteurs de terrain pour accompagner les établissements dans le montage de projets visant à « former à produire autrement ».

La note de service DGER/DRICI/2014-478 a défini le rôle des référents enseigner à produire autrement et les modalités de leur nomination. 135 référents ont ainsi été nommés par les DRAAF à partir de la rentrée scolaire 2014. Leur profil est volontairement varié : enseignants, directeurs d'exploitations agricoles ou ateliers technologiques, chargés de mission des SRFD,... Les enseignants « référents enseigner à produire autrement » bénéficient d'une décharge horaire de 2 heures par semaine, soit l'équivalent d'environ 4 000 heures pour l'année scolaire 2015-2016 (ou l'équivalent de plus de 6 postes d'enseignants à temps plein).

Les référents « Enseigner à produire autrement » ont bénéficié de formations, organisées par les ENA à Toulouse et Dijon, sur des financements du programme 143 en 2014 (du 17 au 21 novembre 2014 à Toulouse), 2015 (du 16 au 20 mars 2015 à Dijon) et 2016 (du 17 au 19 mars 2016 à Dijon et du 24 au 26 mai 2016 à Toulouse). Ces formations ont donné lieu à des évaluations positives.

Entre les sessions de formation, des sites participatifs réservés aux référents « Enseigner à produire autrement » leur ont permis de continuer à échanger entre eux.

En 2017, il est proposé d'inviter les référents « Enseigner à produire autrement » à participer aux rencontres inter-régionales des Directeurs d'exploitations agricoles et ateliers technologiques qui auront lieu à l'automne 2017, en prévoyant un temps d'échanges dédié aux référents « Enseigner à produire autrement » dans le programme.

Calendrier de réalisation :

Date	2014	2015	2016	2017
Étape	Note de service DGER/DRICI/2014- 478 sur le rôle des référents régionaux « Enseigner à produire autrement » et identification de ces référents. Réalisation d'une formation du 17 au 21 novembre 2014 à Toulouse	Formation du 16 au 20 mars 2015 à Dijon	du 17 au 19 mars 2016 à Dijon ou du 24 au 26 mai 2016 à Toulouse	inter-régionales des

<u>Indicateurs de suivi/réalisation</u>:

Nombre de référents nommés :

Taux de satisfaction suite à ces formations – bilans de formation

Action 3 : accompagner la communauté éducative à « enseigner à produire autrement »

Groupe de pilotage de l'action :

DGER (Mission d'Appui au pilotage et aux Affaires Transversales- MAPAT en lien avec toutes les sous-directions et l'Inspection de l'enseignement agricole) et SG/SRH/BFCDC

Y associer des représentants du niveau régional : chef de service régional de la formation et du développement, délégué régional de la formation continue, chargé de mission animation et développement des territoires, référent régional « enseigner à produire autrement »...

Principe de l'action:

Une expression des besoins d'accompagnement et de formation des équipes est attendue des programmes régionaux et des référents « Enseigner à produire autrement ».

Les responsables locaux de formation des établissements publics locaux (EPL), les équipes de direction des EPL, les référents régionaux « Enseigner à produire autrement », les délégués régionaux à la formation continue sont des interlocuteurs privilégiés pour identifier les besoins et élaborer les réponses, dans le cadre de la formation continue des agents du ministère.

Des actions de formation portant sur l'agro-écologie ont été organisées au niveau régional dans les programmes régionaux de formation (PRF) et dans le cadre de projets propres aux établissements intégrés au plan local de formation (PLF).

La possibilité de suivre le MOOC Agro-écologie proposé par l'IAVFF fera l'objet d'une promotion auprès de la communauté éducative

Cette action est à coordonner avec le chantier n°1.3 « Sensibiliser et former les agents du MAAF et les opérateurs »).

Calendrier de réalisation :

Date	2 ^{ème} semestre 2014	À partir du 1 ^{er} semestre 2015
	et année 2015	
Étape	Analyse des besoins en	Programmation des dispositifs de
	formation et réflexion sur les	formation
	dispositifs de formation à mettre	
	en œuvre	

Indicateurs de suivi/réalisation :

Nombre de formations programmées / réalisées, dont en FOAD Nombre de ressources d'auto formation mises à disposition

Action 4 : réaliser l'inventaire des actions et compétences internes à l'enseignement agricole sur le thème de « Produire autrement » et « Enseigner à produire autrement ».

<u>Groupe de pilotage de l'action</u>: DGER (Mission d'Appui au pilotage et aux Affaires Transversales-MAPAT en lien avec toutes les sous-directions et l'Inspection de l'enseignement agricole) <u>Opérateur associé</u>: Agrosup Dijon

<u>Principe de l'action</u>: réalisation d'un premier inventaire des compétences, des formations réalisées ou programmées et des actions en cours sur les thématiques du « Produire autrement », de l'agroécologie et d' « Enseigner à produire autrement ».

Ces ressources pourront revêtir différentes formes : textes et documents de référence, conférences, exposés, formation, banque de données scientifiques, techniques, d'expériences, de pratiques ou de changement de pratiques.

Cette action a été conduite au fil du temps et les documents ou expériences identifiées sont mises à disposition sur l'espace « enseigner à produire autrement » du site internet Chlorofil ou sur un site internet dédié aux innovations pédagogiques (Pollen).

Calendrier de réalisation :

Date	2 nd semestre 2014 et 2015	2016 à 2018
Étape	Réalisation de l'inventaire des actions et compétences internes	
Lupe	à l'enseignement agricole	1055041005

Indicateurs de suivi/réalisation:

Nombre de ressources mises à disposition

Action 5 : création d'un dispositif d'information et de communication « Enseigner à produire autrement »

<u>Groupe de pilotage de l'action</u>: DGER (Mission d'Appui au pilotage et aux Affaires Transversales-MAPAT en lien avec toutes les sous-directions et l'Inspection de l'enseignement agricole) <u>Opérateur associé</u>: Agrosup Dijon

Principe de l'action:

Une rubrique spécifique « Enseigner à produire autrement » a été mise en place sur le site de la communauté éducative Chlorofil, en lien avec la plateforme développé sur le site du ministère.

Un espace spécifique Enseigner à produire autrement a été ouvert en février 2015. Il a fait l'objet d'une rénovation en 2016 avec la mise en place d'un comité éditorial. Il est alimenté par les ressources identifiées dans l'action 4 et fait le lien avec d'autres sites mettant à disposition des ressources concernant l'agro-écologie.

Calendrier de réalisation :

Date	2015	2016	2017
Étape	« Enseigner à produire	Rénovation de la rubrique – création d'un comité éditorial	Mise à jour

<u>Indicateurs de suivi/réalisation</u>:

- mise en place de la rubrique :

Articulation avec les plans

Des formations ou séminaires concernant les différents plans sont proposés aux acteurs de la communauté éducative. En particulier :

La Bergerie Nationale de Rambouillet propose tous les ans une semaine de formation en Agroforesterie, construite en association avec les acteurs du RMT « AgroforesterieS ».

Les plan Ecophyto I et II comportent des actions spécifiques à l'enseignement agricole. Les personnels impliqués dans ces actions (directeurs d'exploitations, enseignants d'agronomie) se réunissent tous les ans lors de séminaires pour échanger sur leurs expériences et améliorer leurs approches pédagogiques pour favoriser la diminution de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Le plan Ambition Bio vise à développer l'agriculture biologique. Le réseau thématique de la DGER « formabio » recense sur son site internet l'ensemble des formations en agriculture biologique disponibles pour la communauté éducative.